

# TAC ! VOUS AVEZ DIT TAC ?

Le TAC (Titre Alcalimétrique Complet) est la mesure de la quantité de substances alcalines présentes dans l'eau de votre piscine. En bref, il représente la quantité de sels minéraux contenus dans votre bassin. C'est est un **élément déterminant** pour stabiliser votre pH entre 7 et 7.6 selon le désinfectant utilisé.

Si votre pH a tendance à chuter, cela est sûrement dû au TAC. Or, le 1<sup>er</sup> réflexe (en connaissance de cause) va être de mettre du pH+ (en poudre ou liquide) pour le faire remonter ([voir section « Le pH »](#)). L'inconvénient de ce procédé est que vous allez vous apercevoir que votre pH va rapidement redescendre. De plus, le dosage du pH+ est à prendre avec des pincettes sous peine de faire remonter votre pH trop haut. À ce moment-là, vous rajouterez du pH moins (pH-) et donc une surconsommation inutile de produit alors que la véritable cause vient sans doute de ce fameux TAC.

Si l'alcalinité baisse naturellement, d'autres paramètres, que nous aborderons par la suite, entrent en jeu. Le TAC est donc à contrôler/réajuster plusieurs fois par an et notamment à la réouverture de votre bassin si celui-ci était en hivernage.

Sachez également que si vous remplissez votre bassin avec l'eau de la ville, celle-ci, en fonction des régions, peut être chargée en alcalinité.

L'eau possédera donc un pH plus élevée (vous pouvez mesurer). À contrario, l'eau de pluie qui est moins pourvue en sels minéraux, possédera un pH plus acide (la pollution aidant). Pour mesurer le TAC, utilisez un testeur ([voir section « L'analyse de l'eau »](#)) ou, le cas échéant, apportez un échantillon de votre eau chez un pisciniste.



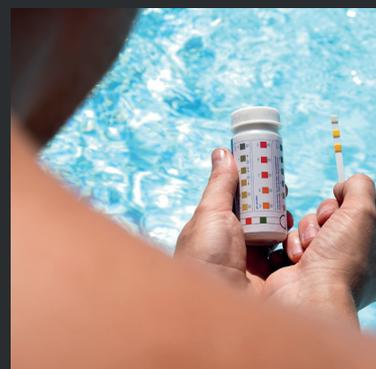
### Quelles valeurs pour le TAC ?

Il est préconisé partout de caler votre TAC entre 80 et 120 ppm. Cependant, nous vous conseillons, au moins en début de saison, de le monter entre 150 et 180, voir 200 ppm maximum. Prenez en compte que sur certains testeurs électroniques (photomètres) la marge d'erreur peut aller jusqu'à 50 ppm et que les bandelettes donnent une notion « ok » entre 80 et 120 alors qu'elle devrait être sûre des valeurs plus hautes.

Si votre TAC est trop haut, votre eau deviendra calcaire (mesure du TH) et pourrait rendre votre eau trouble, assécher la peau, détériorer votre matériel de filtration. Des dépôts de calcaire pourraient apparaître sur votre revêtement et favoriser ainsi l'apparition d'algues. Si cela arrive, il sera nécessaire de procéder à un détartrage. De plus, votre pH suivra cette courbe et il faudra davantage d'acide pour le faire redescendre.

Si au contraire, comme nous l'avons vu, le TAC est trop bas, votre pH sera instable et risque de faire le va-et-vient (yoyo). Il en découlera une eau agressive qui peut provoquer des irritations de la peau et des yeux ou encore dégrader les revêtements (béton, liner, joints en ciment, etc.). Pour toutes ces raisons :

**Ne prenez pas votre TAC à la légère !**





## Comment calculer le TAC nécessaire ?

Une fois votre mesure faite, il sera temps de passer au réajustement.

En cas de taux bas (inférieur à 80 ppm), il faudra ajouter du TAC+ (composé à base de bicarbonate de sodium). Il se vend en poudre par seau de 5 kg.

Pour ce faire, il faut suivre le raisonnement et calcul suivant :

- **200g de TAC pour 10m<sup>3</sup> d'eau fait remonter votre TAC de 10 ppm.**

Prenons l'exemple sur lequel votre piscine fait 50m<sup>3</sup>. Après analyse, votre TAC est à 70 ppm et vous voulez le remonter à 100 ppm. On a donc une différence de 30 ppm.

Pour faire remonter votre TAC de 10 ppm dans votre bassin de 50 m<sup>3</sup> il vous faudra donc :

- 200gX5 soit **1 kg.**

Comme vous ne voulez pas le faire remonter de 10, mais de 30 ppm :

- 1 kgX3 soit **3 kg** pour remonter votre TAC à 100 ppm

Il arrive que le TAC soit à 0 dans ce cas, il vous faudra pour le même bassin 10 kg de TAC. Tout cela pour vous dire que la quantité nécessaire peut vite grimper. Il vaut donc mieux le réajuster plusieurs fois par an par petites quantités que plus rarement en plus grosses quantités.

**Prenez-le en compte !**



## Le TAC



Si vous ne coupez pas au moins la pompe de ph- (acide), elle risque d'injecter pendant votre traitement et peut faire rechuter l'alcalinité. Pour les mêmes raisons, si vous utilisez un autre procédé qu'une régulation automatique pour ajuster votre pH, ne le faites pas durant l'ajustement du TAC.

Le TAC peut être versé en une seule fois. Cependant, cela dépend du volume du bassin /quantité de TAC nécessaire. Dans ce cas, versez le en deux fois à 4h d'intervalle en refaisant une mesure du TAC entre 2. Cela permettra de savoir si votre calcul était bon en fonction de la valeur mesurée après le 1<sup>er</sup> versement. Patientez au minimum 2h avant baignade.

### Comment ajuster le TAC si trop haut ?

Si remonter le TAC est relativement aisé et rapide, le faire descendre vous prendra un plus de temps. Il n'existe pas sur le marché de produit spécifique à cette action. Néanmoins, l'eau étant une question d'équilibre, il existe un équilibre entre les carbonates/bicarbonates et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

De ce fait, si le CO<sub>2</sub> s'évapore, le TAC baissera. Pour baisser la concentration de CO<sub>2</sub>, l'évaporation naturelle de l'eau est un moyen qui diminuera votre TAC, mais pas que :



- Les remous du bassin causés par les baigneurs eux-mêmes, la pompe de filtration, les jets, les cascades et autres systèmes auront un effet sur l'évaporation du CO<sub>2</sub>. D'ailleurs, l'alcalinité d'un spa baissera plus vite qu'une piscine. Cela est dû à la température souvent haute de l'eau et au mufti jets en place.

- L'acide chlorhydrique qui permet notamment d'éliminer le tartre, abaisse également le TAC et le pH ([voir section «Le pH »](#)). D'ailleurs, cet acide qui entre autre fait descendre le pH, peut également être la cause d'une baisse trop fréquente de l'alcalinité.

**Ozone France Piscines déconseille l'usage d'acide chlorhydrique (hors exceptions) en fonction de sa dangerosité (dégage des fumées hautement toxiques) et de son pouvoir hautement corrosif qui peut détériorer vos équipements.**

**Demandez conseil auprès d'un professionnel.**